



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**2 novembre 2020**  
**Dossier pédagogique pour organiser l'accueil des  
élèves et étudiants en classe  
après l'assassinat de Samuel Paty**  
**Établissements d'enseignement agricole**

***Note d'appui aux enseignants***

*Ce document reprend en grande partie le dossier pédagogique établi par le MENJ à l'attention des enseignants du second degré. Il est enrichi de ressources pédagogiques et dispositifs propres à l'enseignement agricole.*

*Cette note a vocation à proposer aux enseignants en établissement d'enseignement agricole des pistes de mise en œuvre pédagogique lors de l'accueil des élèves et étudiants à partir du 2 novembre, à la suite de l'assassinat de Samuel Paty le 16 octobre 2020 et après les vacances scolaires.*

*Si le déroulé de cette journée marque l'unité de la communauté éducative autour des valeurs de l'École et de la République, il appartient aux enseignants de choisir les ressources et la démarche pédagogique, en fonction notamment de l'âge de leurs élèves et étudiants.*

---

## **Préambule**

---

Face à l'ignominie de l'assassinat terroriste de Samuel Paty, il est important que l'ensemble de la communauté éducative puisse réagir dans l'unité, la fermeté, et la fidélité aux principes de l'école de la République. L'accueil des élèves et étudiants et l'organisation de séquences pédagogiques doivent permettre de réaffirmer la force des valeurs de la République que sont la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité.

Les objectifs sont de :

- réaffirmer le rôle irremplaçable de l'École au cœur de la République et dans la transmission de ses valeurs ;
- faire comprendre le caractère permanent et inaliénable de la liberté d'expression au cœur de l'État de droit ;
- affirmer l'unité de la communauté éducative et la force du collectif républicain.

Le dossier pédagogique proposé a vocation à accompagner les enseignants dans l'accueil des élèves et étudiants et dans la conduite des événements pédagogiques mis en place. Il propose d'outiller les enseignants avec des éléments de fond, des démarches, des supports et des ressources

pédagogiques pour permettre d'accueillir la parole des élèves et étudiants, de conduire les échanges avec eux, de leur faire mesurer le rôle de l'éducation et des enseignants dans leur construction de futurs adultes et de leur faire prendre conscience de l'importance des libertés fondamentales, notamment de la liberté d'expression.

Des éléments de réponses aux questions, qui seront nombreuses de la part des élèves, sont également mis à disposition.

---

## Organisation, conseils et activités pour préparer les séquences pédagogiques

---

### 1. Quelques conseils pour préparer les séquences pédagogiques

---

- **Les points d'attention**
  - la démarche adoptée : installer un climat de confiance pour permettre l'expression des élèves et étudiants tout en rappelant l'autorité de la loi, des principes républicains, de l'Ecole et de l'enseignant ;
  - l'attitude : faire référence à la loi ne signifie pas être moralisateur mais présenter le cadre arrêté par la collectivité et donner à réfléchir,
  - confronter savoir et croyance, c'est aider à pointer et à identifier des paradoxes,
  - être attentif aux réactions pour distinguer position de principe, volonté d'opposition ou expression de mal être,
  - être attentif à l'éventuelle expression d'un relativisme des valeurs mais ne pas développer une pratique systématique de l'autocritique.
  
- **Les aspects à considérer**
  - distance savoir/croyance
  - différence fait/opinion
  - les sphères privée/publique/intime et leur porosité dans un monde numérique
  - les identités construites/affichées/réelles... les identités numériques
  - le rapport soi/le ou les groupes/les autres
  - le rapport à la loi, son bornage et son rôle protecteur
  - la pratique numérique des jeunes et leur vécu
  
- **Quelques définitions utiles (des développements complémentaires sont proposés plus bas), issues du Dictionnaire de l'académie française :**

**Un fait** est ce qui est arrivé, ce qui s'est produit dans des circonstances déterminées, ce qui a lieu ou a eu lieu réellement.

**Une opinion** est un sentiment, une idée, un point de vue, un jugement que l'on porte, sans que l'esprit le tienne pour assuré, sur une question donnée. Elle est subjective et s'oppose à la connaissance rationnelle et à la certitude objective de la science. Elle rassemble les idées, les croyances, les convictions d'ordre moral, politique ou religieux propres à un individu ou un groupe, et elle est à ce titre influencée par notre entourage familial, professionnel, amical, par les médias, les réseaux sociaux.

**Les sentiments** relèvent de la connaissance, de la compréhension que l'on a de certaines choses sans le secours du raisonnement, de l'expérience ; ils reflètent une appréhension immédiate et subjective d'une réalité.

**Une croyance** est une conviction intime concernant l'existence d'un être, la réalité d'une situation ou la probabilité d'un événement. Certitude plus ou moins grande par laquelle l'esprit admet la vérité ou la réalité de quelque chose, elle peut s'opposer plus ou moins, selon son intensité, au savoir rationnel et à la vérité, et laisse donc une place variable au doute.

**Une argumentation** est un ensemble d'arguments développés pour prouver le bien-fondé d'une affirmation. Un argument est une affirmation raisonnée présentée à l'appui d'une démonstration.

**Un attentat** est une action violente et criminelle contre les personnes, les biens privés ou publics, les institutions.

**La vérité** est le caractère de ce qui est vrai, la conformité d'un récit avec un fait ; une vérité est conforme à ce qui est réel.

- **Rappel des valeurs et symboles de la République**

- Les principes républicains : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité,
- L'organisation démocratique : la démocratie, l'Etat de droit, la séparation des pouvoirs,
- La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et la Constitution,
- La nation et ses symboles (hymne, drapeau, Marianne, le 14 juillet).

**La laïcité** est un principe constitutionnel qui pose et organise l'égalité de traitement de toutes les options spirituelles, leur liberté d'expression et leur coexistence dans le respect de la loi et du droit. Il a pour fondement le refus de l'assujettissement du politique au religieux, et réciproquement, et en organise le dialogue dans la reconnaissance du pluralisme religieux et de la neutralité de l'État vis à vis des Églises (définition donnée par le Conseil d'Etat dans son rapport consacré à la laïcité)

## ***2- Activités possibles de production, d'expression et de créativité***

---

Chaque enseignant, peut, s'il le souhaite s'appuyer sur un texte, une vidéo ou un document qu'il a choisi, pour **conduire une séance qui articule compréhension et appropriation des élèves par un travail d'explication et d'analyse** suivi d'une activité de production, d'expression orale, écrite, artistique, etc. Le choix du support sera fait en fonction de la situation de l'établissement, de la relation avec les élèves, des notions antérieures déjà abordées avec les élèves, etc.

Ce temps permet aux élèves d'approfondir une notion « fragile » ou sur laquelle l'enseignant souhaite mettre l'accent.

En complément de l'analyse de texte ou de vidéo, des activités peuvent être intégrées à la séance.

Propositions :

- **Le mur d'expression** : il s'agit d'utiliser un support vierge (tableau blanc, affiche, etc.) afin que les élèves puissent y noter leurs émotions, leurs réflexions, leurs idées sous la forme qu'ils choisissent (dessin, mots, calligramme, poème, etc.).
- **Une affiche, un visuel d'expression** : une image, une phrase, un graphisme...
- **La devise** : des lettres qui composent la devise, photocopiées en format A3 sur lesquelles, une lettre par petits groupes, les élèves dédicacent et rédigent ce que le mot leur évoque, ce qu'ils souhaitent formuler...
- **Une lettre** : lecture de la lettre d'Albert Camus à son instituteur monsieur Germain. Puis demander aux élèves de réaliser un écrit en hommage à un ou une enseignant(e) qui a

compté pour eux. Ce peut être un professeur des écoles ou du collège. (*On pourra demander aux élèves de ne pas nommer l'enseignant en question.*)

Ces activités constituent des propositions pédagogiques dont chaque enseignant pourra se saisir en fonction de la situation de l'établissement, de la relation avec les élèves, des notions antérieures déjà abordées avec les élèves, etc.

### **3. Comment recueillir et écouter la parole des élèves et étudiants?**

---

#### **Savoir accueillir la parole des élèves et étudiants après un attentat**

<https://eduscol.education.fr/cid128416/savoir-accueillir-parole-des-eleves-apres-attentat.html>

Cette page permet d'apporter des réponses aux différents besoins :

- Comment organiser le dialogue avec les élèves et étudiants?
- Éviter la désinformation et les théories conspirationnistes,
- Quelques principes pour aborder une actualité violente avec les élèves,
- Repères pour agir à l'école primaire,
- Construire la réflexion et organiser le débat.

#### **Quelques principes**

- Moduler son attitude pédagogique selon l'âge des élèves et étudiants;
- Accueillir l'expression de l'émotion des élèves, sans sous-estimer, y compris chez les plus jeunes, leur capacité à saisir la gravité des situations ;
- Être vigilant aux manifestations y compris non verbales de sentiments de peur, d'incompréhension, d'injustice, de révolte ;
- Rassurer les plus jeunes élèves : l'école est un espace protégé ; l'événement s'est déroulé dans un lieu et un temps circonscrit, même si les médias en parlent et diffusent plusieurs fois les images ;
- Être attentif au « niveau de connaissance » que les élèves et étudiants ont de l'événement : certains élèves et étudiants peuvent n'avoir que des éléments partiels, voire erronés, provenant de sources variées ; d'autres auront entendu des commentaires partiels et militants. Il faut aider à clarifier les termes entendus et répétés.
- Respecter la sensibilité des élèves et étudiants (le sentiment de peur, d'incompréhension, d'injustice, de révolte...) ;
- Respecter l'émotion de la communauté éducative et s'appliquer à la mettre à distance ;
- Construire une réflexion problématisée, par-delà le seul événement, qui s'inscrive dans le cadre des programmes d'enseignement (enseignement moral et civique, littérature, histoire, arts...) ; définir en équipe pédagogique les actions envisagées, en prenant appui sur tous les acteurs de la communauté éducative ;
- Informer les responsables légaux, pour les élèves et étudiants les plus jeunes, des actions pédagogiques entreprises.

#### **Comment organiser le dialogue avec les élèves et étudiants?**

Ressource Eduscol sur quelques principes pour aborder la médiatisation d'un événement violent avec les élèves et étudiants en ligne sur le site EMC-Parcours citoyen :

<https://enseignement-moral-civique-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/content/une-attitude-enseignante-avoir>

## Quelques conseils

La pédopsychiatre Catherine Jusselme propose les conseils suivants en fonction de l'âge des enfants :

✓ « Les adolescents sont eux exposés à l'information très directement via Internet et les réseaux sociaux. Plus ils sont informés, plus il est nécessaire d'être présent auprès d'eux. Il faut les aider à cadrer leurs réactions et redonner des informations simples sur la loi qui protège la liberté d'expression et pose l'interdit du meurtre ainsi que la nécessité d'être solidaires face à un événement d'une telle violence qu'elle peut entraîner des réactions en chaîne. Il est important qu'ils sentent que les adultes sont des soutiens solides, tant dans la famille qu'à l'école.

✓ Certains peuvent être confrontés à des propos violents d'autres adolescents autour d'eux ou sur les réseaux sociaux. S'ils vous rapportent ces propos, il faut les assurer que la réponse n'est pas dans cette spirale de la violence et signaler éventuellement ces comportements au collège ou au lycée. Ce sont aux adultes de régler ces questions, pas à eux. Enfin, il ne faut pas les laisser seuls confrontés à toutes les images auxquelles ils ont accès si facilement sur leurs téléphones, leurs ordinateurs ou à la télévision. Ce flot d'images peut être très angoissant et les enfermer dans une vision très dégradée de la vie en société. Aidez-les à faire autre chose et à discuter».

---

## ***Les ressources et appuis disponibles au sein de l'enseignement agricole***

---

Pour appuyer les équipes en établissement, des outils, des ressources et des exemples d'actions menées en établissement sont à disposition sur le site Chlorofil de l'enseignement agricole (rubrique [éducation à la citoyenneté et vivre ensemble](#)).

D'autres ressources sont également disponibles sur le site [envie scolaire](#).

La [plate-forme dédiée à la citoyenneté](#), créée en 2018, vise à aider les équipes à mettre en place des actions avec les apprenants pour les amener à se construire une opinion, à la défendre, à entendre celle des autres et à respecter les différences.

Associé à cette plate-forme, un web doc sur la laïcité intitulé "laïcité, 4 situations de théâtre forum pour comprendre et débattre" sera disponible très prochainement.

Par ailleurs, une enquête sur le climat scolaire, la justice scolaire et les victimations est proposée chaque année aux établissements agricoles dans le cadre du plan de lutte et de prévention contre les violences et les discriminations. Un appui est assuré par les services régionaux de la formation et du développement, pour l'interprétation des résultats et la mise en place de plans locaux d'actions.

Les établissements peuvent également s'assurer de l'appui du réseau national « insertion-égalité », composé de référents en SRFD.

Enfin, l'enseignement agricole doit pouvoir compter sur l'engagement fort des représentants des apprenants aux niveaux, local, régional et national. Le Conseil national des délégués élèves étudiants de l'enseignement agricole public est pleinement engagé aux côtés de la DGER pour le déploiement d'actions à destination de leurs pairs, sur les questions vives de société et de citoyenneté, (co-construction de l'appel à projet « Juste humain » sur la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, sur l'année scolaire 2020-2021, et réalisation en 2020 d'une vidéo de sensibilisation à la lutte contre la haine anti LGBT, diffusée à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre l'homophobie, en partenariat avec la DILCRAH).

## 1. Quelques éléments et définitions théoriques

---

### La laïcité

La Charte de la laïcité à l'école, publiée en septembre 2013, est un texte qui explicite le sens et les enjeux du principe de laïcité, ainsi que sa solidarité avec les valeurs exprimées dans la devise de la République : la liberté, l'égalité et la fraternité. Ses quinze articles offrent une base de réflexion et d'action pour mener auprès des élèves et étudiants une pédagogie de la laïcité. Toutes les initiatives mettant en œuvre les valeurs et principes éthiques qui y sont énoncés, notamment la culture du respect et de la compréhension de l'autre, ainsi que le rejet de toutes les discriminations et de toutes les violences, sont encouragées.

- [https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Actu\\_2013/06/2/charte\\_de\\_la\\_laicite\\_commentee\\_270062.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Actu_2013/06/2/charte_de_la_laicite_commentee_270062.pdf)
- Vidéo et site sur l'explication de la charte (plutôt pour les enseignants) : <https://www.reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique/eduquer-a-la-laicite.html>
- Un portail de ressources accessibles sur CANOPE <https://www.reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique.html>
- Retrouver des ressources sur la laïcité sur le site académique EMC-Parcours citoyen <https://enseignement-moral-civique-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/la-laicite>
- <https://eduscol.education.fr/cid46673/ressources-nationales.html>

La laïcité est un principe de la constitution de la V<sup>e</sup> République (1958), inscrit dans son article premier : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée.

La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales. »

La laïcité garantit la liberté de conscience et protège la liberté de croire, de ne pas croire et de changer de conviction (pour chacune et chacun). Elle permet à chacun de choisir ses convictions religieuses ou philosophiques. Les dispositions prises pour appliquer le principe de laïcité dans les diverses instances de la sphère publique traduisent ce projet d'émancipation de tous les êtres humains. Elles assurent la liberté de conscience et l'égalité en droits de chacun et permettent la fraternité entre tous. La laïcité interdit à quiconque de se prévaloir de ses croyances religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant les relations entre collectivités publiques et particuliers. La loi démocratique prime les lois religieuses. À l'école, ces dispositions reposent sur la distinction du savoir assuré par la communauté éducative et des croyances laissées à la liberté de chacun.

[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Valeurs\\_republicaines/06/8/202010-Vademecum-Laicite-WEB\\_1338068.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Valeurs_republicaines/06/8/202010-Vademecum-Laicite-WEB_1338068.pdf)

### La liberté, la liberté d'expression, les libertés

#### La liberté d'expression

- <https://eduscol.education.fr/cid85297/liberte-de-conscience-liberte-d-expression-outils-pedagogiques-pour-refle-%20chir-avec-les-eleves.html>
- <https://www.lumni.fr/video/la-liberte-d-expression-et-ses-limites>
- <https://eduscol.education.fr/cid154212/la-liberte-d-expression.html>
- <https://www.lumni.fr/video/c-est-quoi-la-liberte-d-expression-1-jour-1-question>

La liberté d'expression est consacrée parmi les « droits naturels et imprescriptibles de l'homme » dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, plus précisément dans son article 11 qui en définit l'importance, le périmètre et les enjeux : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi ».

Derrière cet article se retrouvent tous les enjeux liés à la liberté d'expression : depuis ce texte fondateur, nos sociétés ont eu à arbitrer entre la nécessité que cette liberté s'exprime pour chacun et en toutes circonstances pour garantir le pluralisme sans lequel elle n'existe pas et la question des limites à lui donner pour éviter des dérives violentes, sectaires et finalement liberticides.

L'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948 définit quant à lui la liberté d'opinion et d'expression comme « le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen que ce soit ». Apprendre aux élèves et étudiants à mesurer la portée de la liberté d'expression et d'opinion passe notamment par la prise de conscience de la portée de leurs paroles et la confrontation de leur jugement à celui d'autrui.

Les usages d'Internet peuvent être un champ fertile de réflexion sur ce sujet (avec exemples d'activités possibles)

[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Actualites/41/6/Ensemble\\_defendons\\_la\\_liberte\\_1330416.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Actualites/41/6/Ensemble_defendons_la_liberte_1330416.pdf)

### **La liberté de la presse**

La contribution essentielle de la presse au débat démocratique et les conditions de son pluralisme sont encadrées par la loi du 29 juillet 1881, texte fondateur de la liberté de la presse, les ordonnances du 2 novembre 1945 et les lois du 23 octobre 1984 et des 1<sup>er</sup> août et 27 novembre 1986. Ces textes fixent les règles et les procédures de nature à concilier liberté d'expression, respect des droits fondamentaux de la personne (droit à l'image, respect de la vie privée, de l'honneur et de la réputation, présomption d'innocence...) et protection de l'ordre public.

La liberté de la presse, définie dans la loi du 29 juillet 1881, s'applique à toute publication. Les infractions prévues s'appliquent aux excès de la liberté d'expression, qu'ils soient le fait des médias professionnels ou non :

- L'injure ;
- La diffamation ;
- Les provocations à la discrimination, à la haine ou à la violence.

### **Blasphème, diffamation, discrimination**

Le blasphème est entendu comme « toute parole qui outrage la divinité, qui insulte la religion » selon le *Dictionnaire du droit des religions* (CNRS éditions).

En droit français, il n'existe aucune incrimination punissant le blasphème, c'est-à-dire aucune infraction sanctionnant les atteintes aux divinités, dogmes, croyances ou symboles religieux.

Le blasphème ne doit pas être confondu avec la diffamation, qui est punie par la loi. C'est la loi du 29 juillet 1881 (article 29) qui codifie le délit de diffamation comme « toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé est une diffamation », et donc possiblement à une personne en raison de sa religion.

De la même manière, les provocations à la discrimination, à la haine ou à la violence sont punies par l'article 24 : cinq ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende pour ceux qui « auront provoqué à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée ».

<https://www.lumni.fr/video/ca-veut-dire-quoi-le-blaspheme#containerType=program&containerSlug=les-cles-des-medias>

### **La liberté de conscience**

La laïcité garantit la liberté de conscience de tous les citoyens. Elle est également définie dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et dans l'article 18 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948).

Une définition et une présentation de ses deux dimensions juridiques, religieuse et laïque, sur le site du Conseil constitutionnel : <https://www.conseil-constitutionnel.fr/la-constitution/la-liberte-de-conscience>

## ***2. La place de l'École dans la République***

---

### **Apprendre à respecter autrui**

Il s'agit d'une des trois finalités de l'enseignement moral et civique, d'un des quatre savoirs fondamentaux avec lire, écrire, compter pour la scolarité obligatoire.

<https://enseignement-moral-civique-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/reflechir-autour-de-la-notion-de-respecter-autrui>

### **Quelques rappels sur le sens de l'École en France**

#### ***Le sens de l'école dans le code de l'éducation***

Article L111-1

Tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser.

Article L111-2

Tout enfant a droit à une formation scolaire qui, complétant l'action de sa famille, concourt à son éducation. La formation scolaire favorise l'épanouissement de l'enfant, lui permet d'acquérir une culture, le prépare à la vie professionnelle et à l'exercice de ses responsabilités d'homme ou de femme et de citoyen ou de citoyenne. Elle prépare à l'éducation et à la formation tout au long de la vie. Elle favorise également l'éducation manuelle. Elle développe les connaissances, les compétences et la culture nécessaires à l'exercice de la citoyenneté dans la société contemporaine de l'information et de la communication. Elle favorise l'esprit d'initiative et l'esprit d'équipe, notamment par l'activité physique et sportive. Les familles sont associées à l'accomplissement de ces missions. Pour favoriser l'égalité des chances, des dispositions appropriées rendent possible l'accès de chacun, en fonction de ses aptitudes et de ses besoins particuliers, aux différents types ou niveaux de la formation scolaire. L'État garantit le respect de la personnalité de l'enfant et de l'action éducative des familles.

#### ***La mission de l'école dans le code de l'éducation***

Article L111-1

« Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves et étudiants les valeurs de la République. Le service public de l'éducation fait acquérir à tous les élèves et étudiants le respect de l'égalité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité. Par son organisation et ses méthodes, comme par la formation des maîtres qui y enseignent, il favorise la coopération entre les élèves.

Dans l'exercice de leurs fonctions, les personnels mettent en œuvre ces valeurs. »

#### ***Le sens de l'école dans la constitution du 4 octobre 1958***

Préambule de la constitution du 27 octobre 1946

10. La Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement.

13. La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture...

### **Autres ressources pédagogiques**

- <https://www.lumni.fr/video/l-ecole-de-la-republique> plutôt à destination des 6<sup>e</sup>  
Le diaporama support :  
[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Lumni-complementaires/64/1/CM2-Histoire-EcoleJulesFerry\\_1311641.pptx](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Lumni-complementaires/64/1/CM2-Histoire-EcoleJulesFerry_1311641.pptx)
- Au cycle 4 (cours initial de 4<sup>e</sup>) <https://www.lumni.fr/video/la-iiiie-republique-et-lecole>  
Le diaporama support :



[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Lumni-20au24avril/00/6/0421-College-Histoire-4e-IIIeRepubliqueEcole-diaporama\\_1276006.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Lumni-20au24avril/00/6/0421-College-Histoire-4e-IIIeRepubliqueEcole-diaporama_1276006.pdf)

Le plan de cours : [https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Lumni-20au24avril/98/2/0421-College-Histoire-4e-IIIeRepubliqueEcole-planducours\\_1275982.docx](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Lumni-20au24avril/98/2/0421-College-Histoire-4e-IIIeRepubliqueEcole-planducours_1275982.docx)

### 3. Sur la liberté d'expression

---

#### Ressources éducol

Page sur la liberté d'expression : <https://eduscol.education.fr/cid154212/la-liberte-d-expression.html>

Ressources d'accompagnement (de lycée, mais dont les contenus comportent des mises au point et des cadrages sur les libertés utiles pour les enseignants de collège) :

- du thème d'EMC en 2<sup>nd</sup>e GT : « Des libertés pour la liberté »  
[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/EMC/52/6/RA19\\_Lycees\\_GT\\_2nde\\_EMCLibertes\\_1180526.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/EMC/52/6/RA19_Lycees_GT_2nde_EMCLibertes_1180526.pdf)
- du thème d'EMC en 2<sup>nd</sup>e professionnelle et CAP : « La liberté, nos libertés, ma liberté »  
[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/EMC/31/9/RA20\\_Lycees\\_P\\_CAP2\\_EMCTHEME\\_1\\_Liberte\\_nos\\_libertes\\_ma\\_liberte\\_1256319.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/EMC/31/9/RA20_Lycees_P_CAP2_EMCTHEME_1_Liberte_nos_libertes_ma_liberte_1256319.pdf)

#### Autres ressources

Une présentation sur le site de Réseau Canopé de la valeur de liberté : définition, ressources.

<https://www.reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique/liberte.html>

Des vidéos Lumni sur

- la liberté d'expression et ses limites <https://www.lumni.fr/video/la-liberte-d-expression-et-ses-limites>
- La fabrique du mensonge et les *fake news* <https://www.lumni.fr/programme/la-fabrique-du-mensonge>
- La devise liberté, égalité, fraternité <https://www.lumni.fr/video/la-devise-liberte-egalite-fraternite>
- Internet et ses dangers pour la vérité <https://www.lumni.fr/video/post-verite-et-theories-du-complot-la-verite-en-danger-sur-internet#containerType=program&containerSlug=les-cles-du-numerique>

Une définition de la liberté d'expression sur le site de France Info

[https://www.francetvinfo.fr/culture/patrimoine/histoire/video-decryptage-c-est-quoi-la-liberte-d-expression\\_4150637.html](https://www.francetvinfo.fr/culture/patrimoine/histoire/video-decryptage-c-est-quoi-la-liberte-d-expression_4150637.html)

Des ressources de la BnF :

<http://expositions.bnf.fr/presse/pedago/02.htm>

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb342889997.public>

<https://www.retronews.fr/video/quest-ce-que-la-liberte-de-la-presse>

#### Mettre en évidence les combats pour la défense de la liberté d'expression

Le site de Reporters sans frontières propose une série de films sur le thème liberté d'expression.

[https://rsf.org/index.php?id\\_article=2252](https://rsf.org/index.php?id_article=2252)

Le site d'Amnesty International

[https://www.amnesty.fr/liberte-d-expression?](https://www.amnesty.fr/liberte-d-expression?gclid=CjwKCAjw_sn8BRBrEiwAnUGJDuTy6sZAKf_gJfatTQQ0MMwptq6IV1qIZGUTPL3qGJMEKyDiCWORjxoCcmsQAvD_BwE)

[gclid=CjwKCAjw\\_sn8BRBrEiwAnUGJDuTy6sZAKf\\_gJfatTQQ0MMwptq6IV1qIZGUTPL3qGJMEKyDiCWORjxoCcmsQAvD\\_BwE](https://www.amnesty.fr/liberte-d-expression?gclid=CjwKCAjw_sn8BRBrEiwAnUGJDuTy6sZAKf_gJfatTQQ0MMwptq6IV1qIZGUTPL3qGJMEKyDiCWORjxoCcmsQAvD_BwE)

### 4. Sur la laïcité

---

#### Ressources éducol

- La laïcité : outils et ressources <https://eduscol.education.fr/cid46673/ressources-nationales.html>
- L'enseignement des faits religieux <https://eduscol.education.fr/cid46675/l-enseignement-des-faits-religieux.html>
- La Charte de la laïcité commentée

[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Actu\\_2013/06/2/charte\\_de\\_la\\_laicite\\_commentee\\_270062.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Actu_2013/06/2/charte_de_la_laicite_commentee_270062.pdf)

- Le thème d'EMC en 2<sup>nd</sup>e professionnelle sur la laïcité (ressource de lycée, mais dont les contenus comportent des mises au point et des cadrages utiles pour les enseignants de collège)

[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/EMC/32/0/RA20\\_Lycees\\_P\\_CAP2\\_EM\\_C\\_THEME\\_2\\_LAICITE\\_1256320.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/EMC/32/0/RA20_Lycees_P_CAP2_EM_C_THEME_2_LAICITE_1256320.pdf)

### **Autres ressources**

Une présentation sur le site de Réseau Canopé du principe de laïcité : définition, ressources.

<https://www.reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique/laicite.html>

Un ensemble de ressources de l'académie de Grenoble <https://enseignement-moral-civique-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/la-laicite>

Des ressources Lumni pour comprendre la laïcité (<https://www.lumni.fr/dossier/la-laicite>) et une vidéo sur « la laïcité, un concept à géométrie variable » (<https://www.lumni.fr/video/la-laicite-un-concept-a-geometrie-variable>), et une mise au point sur les laïcités dans le monde (<https://www.lumni.fr/article/la-laicite-dans-le-monde-exemples>).

Un dossier de la BNF sur la laïcité <http://classes.bnf.fr/laicite/>

## **5. Sur le rôle de l'éducation et de l'école**

---

### **Cours en ligne Lumni**

- L'école de la République, cycle 3 et 5<sup>e</sup> : la [vidéo](#), le [diaporama support](#)
- La III<sup>e</sup> République et l'école, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> : la [vidéo](#), le [diaporama support](#), le [plan de cours](#)
- Voltaire et l'Europe des Lumières : la [vidéo](#), le [diaporama support](#), le [plan de cours](#)

Une analyse du site L'Histoire par l'image sur le modèle de l'instruction républicaine <https://histoire-image.org/fr/etudes/modele-instruction-republicaine>

## Jean Jaurès - Lettre aux instituteurs et institutrices

(La Dépêche de Toulouse, 15/01/1888)

Vous tenez en vos mains l'intelligence et l'âme des enfants ; vous êtes responsables de la patrie.

Les enfants qui vous sont confiés n'auront pas seulement à écrire, à déchiffrer une lettre, à lire une enseigne au coin d'une rue, à faire une addition et une multiplication. Ils sont Français et ils doivent connaître la France, sa géographie et son histoire : son corps et son âme. Ils seront citoyens et ils doivent savoir ce qu'est une démocratie libre, quels droits leur confère, quels devoirs leur impose la souveraineté de la nation. Enfin ils seront hommes, et il faut qu'ils aient une idée de l'homme, il faut qu'ils sachent quelle est la racine de nos misères : l'égoïsme aux formes multiples ; quel est le principe de notre grandeur : la fermeté unie à la tendresse. Il faut qu'ils puissent se représenter à grands traits l'espèce humaine domptant peu à peu les brutalités de la nature et les brutalités de l'instinct, et qu'ils démêlent les éléments principaux de cette œuvre extraordinaire qui s'appelle la civilisation. Il faut leur montrer la grandeur de la pensée ; il faut leur enseigner le respect et le culte de l'âme en éveillant en eux le sentiment de l'infini qui est notre joie, et aussi notre force, car c'est par lui que nous triompherons du mal, de l'obscurité et de la mort.

Eh ! Quoi ? Tout cela à des enfants ! - Oui, tout cela, si vous ne voulez pas fabriquer simplement des machines à épeler... J'entends dire : « À quoi bon exiger tant de l'école ? Est-ce que la vie elle-même n'est pas une grande institutrice ? Est-ce que, par exemple, au contact d'une démocratie ardente, l'enfant devenu adulte, ne comprendra pas de lui-même les idées de travail, d'égalité, de justice, de dignité humaine qui sont la démocratie elle-même ? » - Je le veux bien, quoiqu'il y ait encore dans notre société, qu'on dit agitée, bien des épaisseurs dormantes où croupissent les esprits. Mais autre chose est de faire, tout d'abord, amitié avec la démocratie par l'intelligence ou par la passion. La vie peut mêler, dans l'âme de l'homme, à l'idée de justice tardivement éveillée, une saveur amère d'orgueil blessé ou de misère subie, un ressentiment ou une souffrance. Pourquoi ne pas offrir la justice à nos cœurs tout neufs ? Il faut que toutes nos idées soient comme imprégnées d'enfance, c'est-à-dire de générosité pure et de sérénité.

Comment donnerez-vous à l'école primaire l'éducation si haute que j'ai indiquée ? Il y a deux moyens. Tout d'abord que vous appreniez aux enfants à lire avec une facilité absolue, de telle sorte qu'ils ne puissent plus l'oublier de la vie, et que dans n'importe quel livre leur œil ne s'arrête à aucun obstacle. Savoir lire vraiment sans hésitation, comme nous lisons vous et moi, c'est la clef de tout.... Sachant bien lire, l'écolier, qui est très curieux, aurait bien vite, avec sept ou huit livres choisis, une idée très haute de l'histoire de l'espèce humaine, de la structure du monde, de l'histoire propre de la terre dans le monde, du rôle propre de la France dans l'humanité. Le maître doit intervenir pour aider ce premier travail de l'esprit ; il n'est pas nécessaire qu'il dise beaucoup, qu'il fasse de longues leçons ; il suffit que tous les détails qu'il leur donnera concourent nettement à un tableau d'ensemble.

De ce que l'on sait de l'homme primitif à l'homme d'aujourd'hui, quelle prodigieuse transformation ! Et comme il est aisé à l'instituteur, en quelques traits, de faire, sentir à l'enfant l'effort inouï de la pensée humaine ! Seulement, pour cela, il faut que le maître lui-même soit tout pénétré de ce qu'il enseigne. Il ne faut pas qu'il récite le soir ce qu'il a appris le matin ; il faut, par exemple, qu'il se soit fait en silence une idée claire du ciel, du mouvement des astres ; il faut qu'il se soit émerveillé tout bas de l'esprit humain qui, trompé par les yeux,

a pris tout d'abord le ciel pour une voûte solide et basse, puis a deviné l'infini de l'espace et a suivi dans cet infini la route précise des planètes et des soleils ; alors, et alors seulement, lorsque par la lecture solitaire et la méditation, il sera tout plein d'une grande idée et tout éclairé intérieurement, il communiquera sans peine aux enfants, à la première occasion, la lumière et l'émotion de son esprit. Ah ! Sans doute, avec la fatigue écrasante de l'école, il est malaisé de vous ressaisir ; mais il suffit d'une demi-heure par jour pour maintenir la pensée à sa hauteur et pour ne pas verser dans l'ornière du métier. Vous serez plus que payés de votre peine, car vous sentirez la vie de l'intelligence s'éveiller autour de vous. Il ne faut pas croire que ce soit proportionner l'enseignement aux enfants que de le rapetisser. Les enfants ont une curiosité illimitée, et vous pouvez tout doucement les mener au bout du monde. Il y a un fait que les philosophes expliquent différemment suivant les systèmes, mais qui est indéniable : « Les enfants ont en eux des germes de commencements d'idées. » Voyez avec quelle facilité ils distinguent le bien du mal, touchant ainsi aux deux pôles du monde ; leur âme recèle des trésors à fleur de terre ; il suffit de gratter un peu pour les mettre à jour. Il ne faut donc pas craindre de leur parler avec sérieux, simplicité et grandeur. Je dis donc aux maîtres pour me résumer : lorsque d'une part vous aurez appris aux enfants à lire à fond, et lorsque, d'autre part, en quelques causeries familières et graves, vous leur aurez parlé des grandes choses qui intéressent la pensée et la conscience humaine, vous aurez fait sans peine en quelques années œuvre complète d'éducateurs. Dans chaque intelligence il y aura un sommet, et, ce jour-là, bien des choses changeront.